Valence (Esp.) : les élèves pourront choisir prénom et vêtements selon leur “identité de genre”

31/12/2016 à 15h05

Les collèges publics de la région de Valence respecteront le libre choix des mineurs transgenres qui pourront décider du prénom avec lequel ils désirent être appelés, ainsi que des vêtements, des vestiaires ou des toilettes qu’ils souhaitent utiliser.

La ministre de l’Éducation de la région de Valence a approuvé une instruction – entrée en vigueur ce mardi après publication dans le journal officiel de la région de Valence – qui oblige les établissements publics d’éducation à respecter, dans leurs documents administratifs exposés au public, le genre choisi par les élèves transgenres ou intergenres. Les établissements devront respecter en outre leur image physique, le libre choix de leurs vêtements et l’usage d’installations comme les toilettes ou les vestiaires.

[…]

” C’est tellement important qu’on te reconnaisse pour ce que toi, tu te sens réellement être…”, déclare sans cacher sa satisfaction **Alec Casanova, porte-parole du collectif LGTBI Lambda qui a participé à la rédaction du protocole**. Cet enseignant de primaire souligne les difficultés que rencontrent les mineurs et leurs familles quand ils doivent expliquer que **leur identité de genre est différente de celle de la naissance**. ” Ce que signifie ce protocole, c’est : “Je vais respecter la façon dont tu décides de t’appeler ou de

t’habiller”, note Casanova.

Le projet de loi de la région de Valence sur l’identité de genre, **impulsé par le gouvernement des socialistes du PSOE et de la coalition “Compromís”**, “dépathologise” le transgenrisme; il le considère comme une expression supplémentaire de la diversité humaine […]

(Traduction Fdesouche)

El País